

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	58-59 (1968-1969)
Rubrik:	Quelques aspects des études de folklore

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques aspects des études de folklore

A l'occasion de l'assemblée annuelle de notre société, M. H. Bausinger, professeur à Tubingue, et M. W. Hävernik, professeur à Hambourg, développèrent leurs idées sur les études de folklore dans notre temps. Plusieurs membres de notre société prirent part à la discussion qui, sous la direction de M. A. Niederer, professeur à Zurich, s'avéra très fructueuse. Nous allons tâcher de communiquer à nos lecteurs quelques pensées et quelques notions discutées par l'assemblée.

La continuité des faits folkloriques

Nous avons souvent l'impression que certaines coutumes ou certaines traditions sont séculaires. Mais M. Bausinger nous montre qu'il ne faut pas se laisser tromper par l'aspect extérieur. Ainsi dans la vieille cité de Schwäbisch Hall, on célèbre à Pentecôte la fête des producteurs de sel. Depuis toujours, il y a un grand banquet de la corporation et des danses anciennes. Par des documents nous savons aussi que la fête se déroulait sous les mêmes formes au XVIII^e siècle et qu'on était convaincu qu'il s'agissait d'une très vieille coutume. Mais à y voir de près, on constate que ce qui était une corporation d'artisans autrefois n'est plus qu'une simple société dont les membres ont perdu toute relation avec l'ancien métier. La fête qui, autrefois, faisait valoir l'importance des artisans et de leur corporation est donc devenue une manifestation curieuse organisée par des hommes déguisés en costume historique, et elle est aujourd'hui d'une importance touristique, car chaque année elle attire une foule de spectateurs. N'y a-t-il pas, en Suisse également, de ces vieilles traditions qui ont gardé leur aspect historique, mais qui en déplaçant légèrement l'accent ont perdu leur fonction première ?

L'aspect fonctionnel des faits folkloriques

La tendance moderne d'étudier les faits folkloriques en vue de leur fonction risque d'effacer les limites de notre science. En effet, la vie et la fonction de l'ancienne chanson populaire ressemblent beaucoup aux mélodies et chansons à succès diffusées par la radio et la télévision. Mais si la chanson populaire vit dans les cercles restreints des groupes d'un peuple, la chanson moderne est devenue un article de commerce et toute une industrie l'accapare et cherche par la suite un débouché pour la production. Il est bien clair qu'on y emploie tous les moyens modernes de propagande, la radio et la télévision. A ce moment s'agit-il encore d'un fait folklorique malgré la grande

ressemblance et quoique ces mélodies courrent les rues et les places de toutes les villes ?

Le questionnaire

Depuis des années, surtout en vue de collectionner les matériaux pour des œuvres de grande envergure, les atlas et les lexiques, on s'est servi du questionnaire qu'on a envoyé à un grand nombre de personnes informées en les priant d'y répondre. Les réponses à ces questionnaires forment souvent la base de nos grandes œuvres nationales. Le fait folklorique étant essentiellement une attitude ou une action qui ne se fonde pas sur la réflexion logique, il faut se rendre compte qu'un questionnaire, par ses questions sur le 'quand', le 'comment' et le 'pourquoi' d'une tradition, fait passer le fait folklorique dans la sphère du conscient et, par là, cause la mort de ce fait. Si je m'informe au sujet de certains rites qui s'exécutent de manière non consciente, je ruine ces rites, parce que j'ai produit dans le porteur une réflexion sur sa façon d'agir et il n'exécutera plus le rite comme il l'a fait jusqu'à mon intervention. Le questionnaire restera toujours un outil utile et une méthode efficace d'enquête; mais le folkloriste doit savoir que son intervention aura des conséquences graves.

Le but des études folkloriques

Pourquoi faisons-nous les études de folklore ? Nous savons qu'il y a toujours l'attitude romantique qui atteste une certaine curiosité pour tous les détails de la vie du peuple. A côté de cet intérêt, on a insisté sur l'apport important que fournissent nos études pour la connaissance d'un peuple. L'attitude inconsciente du peuple, qui comprend un nombre important des actions et des décisions de tous le jours, représente un facteur longtemps sous-estimé dans l'étude du caractère d'une nation.

Or, à Lenzbourg, on a exprimé le désir que ces connaissances nous amènent à une attitude plus souple dans les rapports avec nos ouvriers étrangers. Connaissant leur conception différente de la nôtre et sachant que 80 % des actions de la couche ouvrière sont traditionnelles, donc inconscientes, nous devrions montrer plus de compréhension à l'égard de ces immigrés méridionaux.

Le folklorisme

Les jugements étaient assez divers en face du folklorisme, cette tendance à faire revivre certaines traditions qui ont perdu tout fondement et d'en faire un

article de tourisme et de propagande. Là encore, il faut constater que la propagande active étudie minutieusement les tendances du public touristique qu'elle doit attirer dans notre pays. Comme les faits folkloriques ont toujours un caractère particulier et pittoresque, il est compréhensible que nos stations de tourisme se servent aussi de ces moyens d'attractions. Oui, il y a un trait de sentimen-

talité, voire de sensiblerie, mais c'est justement un trait caractéristique de ce public. Même un bon chercheur du véritable folklore éprouvera peut-être une joie intime à entendre partir le troupeau de chèvres à Zermatt quoiqu'on ait été forcé de louer ces animaux dans d'autres communes vu que Zermatt n'en possède plus depuis longtemps.

W.E.

Compte rendu de livres

OLIVIER CLOTTU, «Chronique de la famille Clottu, bourgeoise de Neuchâtel, du moyen âge à la Renaissance 1360-1560», 1 vol., format 17 × 21 cm., 121 p., illustré de 61 fig. (En vente chez l'auteur, 2072 Saint-Blaise; 40 Fr.)

Diverses circonstances nous ont empêché de parler jusqu'ici de cette publication parue en 1967 déjà. Fruit de 40 ans de recherches, cette chronique fournit de précieuses indications aux folkloristes sur ce qu'était, à l'époque considérée, la vie des hommes fixés sur la bande de terre serrée entre la croupe de Chaumont

et les lacs de Neuchâtel et de Bienné, qu'il s'agisse de paysans ou de viticulteurs. L'auteur décrit l'habitat vers les 15^e et 16^e siècles, ses aspects extérieurs et intérieurs (mobilier, ustensiles de ménage), dit ce qu'était alors le genre de vie (alimentation, habillement). Partant de l'exemple de sa famille, M. Clottu indique comment se sont formés les patronymes dont la plupart ne se sont fixés définitivement qu'au 16^e siècle. A travers certains documents cités, l'on a quelques informations sur la culture de la vigne, le paiement des redevances à la saint Martin, les «bénissions», etc.

J.T.

Adresses des collaborateurs

Abbé François-Xavier Brodard, 1634 La Roche FR
Dr. W. Egloff, Gellertstrasse 4, 9000 Saint-Gall
Jacques Hainard, Musée suisse de folklore, Augustinergasse 2, 4000 Bâle
Dr. Paul Hugger, Feldstrasse 106, 4123 Allschwil BL